

Rassemblement des professionnel-le-s de la santé et des patient-e-s :
Sauvons la médecine de proximité !
Genève, 24 mars 2009
Liliane MAURY PASQUIER

Médecine de proximité : soignons le dialogue !

Parmi vous se trouvent des assistantes médicales, des laborantins, des laborantines, des médecins. Et toutes et tous nous sommes, au moins de temps à autre, des patientes ou des patients. Notre intérêt est donc de promouvoir la médecine de proximité, pierre angulaire d'un système de santé efficace et accessible. En tant que membre de la Commission de la santé du Conseil des Etats, c'est aussi ce que je défends.

Parce que nous sommes aussi des assuré-e-s qui payons des primes, nous ne pouvons qu'approuver l'examen périodique des diverses prestations. Mais la baisse des tarifs d'analyses remet en question une certaine manière de pratiquer la médecine en cabinet. Cette baisse, telle que le Département fédéral de l'intérieur (DFI) voudrait l'imposer, est donc discutable sur la forme et sur le fond.

Sur la forme, la démarche des services de M. Couchepin est pour le moins peu transparente. Pourquoi mandater des experts pour ensuite ignorer leurs conclusions ?¹ Et comment, à l'ombre des bureaux, les tarifs d'analyses ont-ils été calculés ? Pourquoi se fonder sur des moyennes théoriques, alors que, comme le dit le proverbe, « *on ne soigne pas tous les malades avec les mêmes remèdes* » ?

Ce qui est clair, en revanche, c'est l'absence totale de dialogue. De la très brève consultation sur son projet, le DFI n'a retenu ni l'opposition des professionnel-le-s de la santé, ni les propositions alternatives.² La décision s'est prise par voie d'ordonnance, donc sans débat parlementaire. Ce n'est sans doute pas un hasard si la Commission de gestion du Conseil national a décidé d'enquêter sur les fondements de cette décision.

¹ Les experts en question sont ceux de la Commission fédérale des analyses, moyens et appareils (CFAMA).

² Par exemple, le modèle de coûts suggéré par la FMH, Tarif Point-of-Care, qui proposait des tarifs calculés selon des critères d'économie d'entreprise.

Rassemblement des professionnel-le-s de la santé et des patient-e-s :
Sauvons la médecine de proximité !
Genève, 24 mars 2009
Liliane MAURY PASQUIER

Nous exigeons que le dialogue se noue entre tous les partenaires, que le débat public ait lieu, et que la législation soit modifiée en conséquence ! Le problème des coûts de la santé ne saurait être résolu sans qu'on en parle ensemble, haut et fort. Car, comme le dit un proverbe chinois, « *les maladies que l'on cache sont les plus difficiles à soigner.* »

Sur le fond aussi, la décision du DFI est discutable. Du point de vue économique, il s'agit au mieux d'un emplâtre sur une jambe de bois, puisque les coûts des laboratoires de cabinets seront transférés ailleurs. Et au pire, le poison est dans le remède : faute de couverture des coûts, la disparition des laboratoires de cabinet – et, avec elle, l'impossibilité d'obtenir les résultats sur place – entraînera des consultations supplémentaires et des hospitalisations inutiles.³ Vous avez dit « économies » ?

Du point de vue médical et humain, cette décision ne tient pas davantage la route. Aujourd'hui, deux médecins sur trois ont recours à un laboratoire dans leur cabinet. Il s'agit donc d'un outil sûr, efficace et gratifiant de la médecine générale. Quant aux patientes et aux patients, ils apprécient de savoir rapidement ce qu'il en est de leurs symptômes. En outre, si la décision du DFI entre en vigueur, les assistantes médicales risquent de perdre l'intérêt de leur travail, voire leur travail tout court. Toute nouvelle réglementation ne doit pas se faire sur le dos d'un corps professionnel déjà peu valorisé !

Au-delà des tarifs d'analyses, la décision du DFI pose la question du soutien à la médecine de proximité. A l'heure où la relève des médecins généralistes fait défaut,⁴ à l'heure où l'on vit plus longtemps –et c'est tant mieux– il nous faut, de toute urgence, trouver une solution politique pour garder le médecin au milieu du village ! La Commission de la santé des Etats examinera tout prochainement une motion, déjà acceptée par le national, qui demande au

³ Sans oublier que l'externalisation à un autre laboratoire pousse le médecin à demander, par confort, toute une batterie de testes et que le fractionnement des analyses –moins cher– ainsi que la taxe de présence –par patient– pousseront à la multiplication des gestes.

⁴ La moitié des médecins généralistes a plus de 50 ans et un cinquième a plus de 60 ans, quand 80% des jeunes embrassent une carrière de spécialiste.

Rassemblement des professionnel-le-s de la santé et des patient-e-s :
Sauvons la médecine de proximité !
Genève, 24 mars 2009
Liliane MAURY PASQUIER

Conseil fédéral une stratégie globale pour renforcer les médecins de famille. Et le Grand Conseil genevois vient d'adopter une résolution qui va dans le même sens. Oui, le DFI doit suspendre sa décision ! Oui, la situation doit être clarifiée ! Et oui, les autorités politiques doivent discuter d'une stratégie de soutien à la médecine générale, de concert avec les professionnel-le-s et les patient-e-s !

Ces discussions ne pourront pas se faire sans mettre à plat tous les problèmes de notre système de santé. Economiser, oui, dans la mesure du possible, mais en garantissant un accès universel à des soins de qualité ! Dans la foulée, il faudra sans doute aussi reconsidérer les différences considérables de gain entre médecins généralistes et certains spécialistes, mais aussi avec les autres professions de la santé ou encore le nombre d'appareils de haute technologie. Et dans la liste des questions figure aussi celle de savoir si le TARMED est réellement un bon instrument.

Sacha Guitry écrivait : « *Il y a des médecins pour soigner le cœur, des médecins pour soigner les dents, des médecins pour soigner le foie, mais qui soigne le malade?* ».⁵ Je répondrai à cette question : c'est la médecine générale, qui soigne la personne dans sa totalité. Elle est, en cela, profondément humaine, et donc irremplaçable. Pas question, par conséquent, de prendre des décisions qui l'influencent sans en mesurer tous les effets collatéraux !

Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats

Genève, le 24 mars 2009

⁵ Avant-propos de *La Force de guérir* d'Edouard Zarifian.